



## **Allocution de clôture de la séance consacrée à la Déclaration de Politique Générale de M. le Premier ministre, Mouhammad Boune Abdallah Dionne**

Monsieur le Premier ministre, Mesdames, Messieurs les ministres, Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs, Représentants du Corps diplomatique et des Organisations internationales, Mesdames, Messieurs les Honorables Députés, Mesdames, Messieurs, Voilà que, en ce jour du 11 novembre 2014, dans la pleine solennité qui sied à l'évènement, l'Assemblée nationale, au cours de cette XIIe Législature, a reçu la Déclaration de Politique Générale de M. le Premier ministre, Mouhammad Boune Abdallah Dionne, nommé dans ses hautes fonctions, le 6 juillet dernier, par M. le Président de la République.

L'évènement est suffisamment important pour mériter d'être salué, compris et géré à la hauteur de ce que représentent l'Etat, les Institutions qui le composent et les hommes et les femmes qui animent ces Institutions, dans la vie et dans le destin d'une nation. Mes chers Collègues, Pendant plusieurs heures, après l'exposé fait par M. le Premier ministre, exposé ayant porté sur les axes fondamentaux de la politique définie par le Chef de l'Etat, pour porter le Sénégal vers le progrès et le développement, politique dont la conduite incombe au Chef du Gouvernement et aux membres de ce même Gouvernement, en tant que Représentants du peuple nous avons rendu possible ce débat. Celui-ci s'est déroulé dans la sérénité et dans une atmosphère d'échanges que je veux saluer, en ma qualité de Président de l'Institution parlementaire. Ainsi, pendant plusieurs heures, les représentants du peuple ont posé des questions, émis des observations, formulé des critiques, articulé des arguments, exprimé des propositions et des suggestions, à partir de leur compréhension du contenu et de la portée des modules du programme qui nous a été présenté, et explique, avec clarté et brio, par le Chef du Gouvernement. Il n'y a pas le moindre que M. le Premier ministre et le Gouvernement ont pris note, avec l'attention et le soin requis par la circonstance, des idées qui ont été, ce jour, échangées entre les Députés et le Chef du Gouvernement, dans le but d'harmoniser, d'un côté comme de l'autre, au niveau de l'Exécutif et au niveau du Législatif, les bases solides de l'exécution des tâches essentielles qui constituent l'assise institutionnelle et les leviers de pensée et d'action qui fondent l'ensemble des projets soumis. Monsieur le Premier ministre, Est-il superfétatoire de rappeler que C'est dans la coopération qui existe entre l'Exécutif et le Législatif, pour impulser des dynamiques de développement, partagées et concertées entre l'Assemblée nationale, le Président de la République et le Gouvernement, que se trouvent, en effet, tout à la fois, les ambitions, les programmes, les procédures, les méthodes et la réalisation des objectifs visés. C'est ainsi que l'Assemblée nationale, dans son rôle et dans sa mission, met à la disposition du Gouvernement, chaque année, et à cet effet, par le vote de la Loi de Finances, les ressources nécessaires dans le cadre du Budget de l'Etat. Naturellement, ce processus, comme le veut la Constitution, s'opère dans la linéarité de la logique institutionnelle, dans le respect du principe de la séparation des pouvoirs, séparation qui inclut, implique et induit cette coopération indispensable, intelligente et organisée du lien institutionnel entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, dans un rapport civilisé et normé parce que se déroulant entre des êtres humains responsables, investis, par la volonté de Dieu et par le biais du suffrage populaire, de la lourde mission de contribuer à la direction des affaires publiques. Monsieur le Premier ministre, Mesdames, Messieurs les ministres, Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs, Représentants du Corps diplomatique et des Organisations internationales, Mesdames, Messieurs les Honorables Députés, Mesdames, Messieurs, Chaque nation, chaque peuple, chaque pays, dans le temps présent, font face à des défis multiples, variés, divers. Le Sénégal, pour sa part, est déterminé à relever ces défis. Le contexte qui prévaut, au moment où nous recevons votre Déclaration de Politique Générale nous renvoie l'image d'un monde en crise. En plus des nouveaux périls universels comme l'intolérance, le terrorisme, le trafic international de stupéfiants, les pays africains, notamment ceux de notre sous-région, doivent faire face à des agressions de fanatiques violents et à une forme de banditisme transfrontalier. Ces nouvelles données ont tendance à émousser la solidarité internationale, à développer le réflexe identitaire et le repli sur soi dont les corollaires naturels sont le retour des égoïsmes nationaux alourdis par la peur de l'autre. Mais, en situation de complexité et d'incertitude, le "pari" doit se substituer, comme l'a indiqué Edgar Morin, à "l'évidence", et la stratégie au "programme". Plus encore, en ces temps de la modernité en mouvement, une modernité en géométrie variable, au moment où le phénomène de la mondialisation semble créer les nouvelles lignes d'une philosophie de l'égalité formelle, en termes de droits et d'obligations – même s'il est constaté que les droits des pays en développement sont constamment menacés, voire agressés, dans le déroulement des relations internationales -, en ces temps d'interrogations, d'angoisses ressenties et réprimées mais toujours réelles et vivantes dans les cœurs des hommes, il s'agit bien de ce rendez-vous temporel et universel avec le destin pour l'humanité toute entière. C'est pourquoi, ce rendez-vous fait appel, solennellement, à l'engagement de tous autour de l'essentiel. C'est dans



cet esprit que nous avons voulu, aujourd'hui, écouter, entendre, comprendre et accepter les engagements pris par M. le Premier ministre, au nom du Président de la République, en ce qui concerne le présent et l'avenir du Sénégal. A ce rendez-vous avec notre destin commun, notre pays a l'ambition légitime de répondre présent. C'est une entreprise immense. Ensemble, nous entendons nous y atteler avec détermination et confiance. En baignant dans le champ de l'effort, de l'organisation, de la discipline et de la persévérance, notre ambition peut nous placer parmi les premiers rangs sur les rivages du bien-être, de la paix et de la concorde. Encore une fois, le Sénégal a le plein droit et le devoir impératif de vouloir et de pouvoir être présent à ce rendez-vous. Nous le pourrions parce que nous le voulons. Dans une telle perspective, il est juste et sage de considérer qu'à cet élan d'engagement, nous devons aussi associer les peuples des pays de l'Afrique de l'Ouest et du continent tout entier, le monde d'aujourd'hui étant devenu un village planétaire. Toutes les préoccupations que voilà, à la lumière des discussions de cette journée d'échanges entre les Députés et le Gouvernement, nous les retrouvons dans votre Déclaration de Politique Générale. Monsieur le Premier ministre, Depuis la nuit des temps, une vérité a dominé la succession des âges, des périodes, des événements et des phénomènes de la vie des communautés humaines. Cette vérité nous enseigne que rien n'est évident. Les communautés humaines qui, étape après étape, ont entrepris la transformation de leur propre environnement physique et psychologique, sont celles qui ont été bien inspirées, prenant la mesure des urgences qui les interpellent et qui ont su conjuguer, dans un présent sans cesse continu et dans un futur patiemment conçu et construit, les données fondamentales que sont, pour chaque homme, pour chaque femme, pour chaque jeune, la liberté de chacun, dans les limites qu'induit la liberté des autres. Cet exercice est impossible sans la sagesse qui est l'intelligence incarnée de l'action, quand arrive le moment où s'émoussent les engagements, moment où, dans le même temps, se dressent devant l'homme obstacles, imprévus, instants de découragement et de confusion, norias de doutes lancinants qui énervent l'action et la rendent inefficace. Encore une fois, le Sénégal est en mesure de relever ces défis. Le Sénégal est et reste un pays béni de Dieu. Chaque jour, Musulmans et Chrétiens, en assumant leurs dévotions, implorent le Seigneur de leur donner la force d'avancer ensemble, au rythme harmonieux de leurs croyances partagées dans les Mosquées et les Eglises, sachant que l'homme, sur terre, accomplit sa mission par le travail et par la prière. Il existe bien, en Afrique et ailleurs dans le monde, d'autres peuples qui se sont inscrits dans la même voie et c'est avec ces peuples-là que le Sénégal coopère, dans le respect mutuel et dans la solidarité, pour que la paix et la justice règnent entre les nations. Nous sommes prêts. Et la marche se poursuit. La valeur des populations de notre pays, la profondeur philosophique et la solidité mobilisatrice des cultures que nous partageons, les vertus de courage, voire de témérité face aux dangers, toutes données que nous avons héritées de nos ancêtres communs et, plus récemment, des pères fondateurs qu'ont été, durant les décennies passées, nos hommes de sciences et savants, nos chercheurs, les chefs religieux, Chrétiens et Musulmans, les hommes politiques, sans nullement oublier les valeureux enseignants que nous eûmes, la plupart d'entre nous, comme Instituteurs, Professeurs du cycle secondaire, et à l'Université et qui nous ont inculqué, tout au long de ces longues années, les réalités d'un patriotisme en éveil et le sens de l'engagement intégral au service de notre pays. Il est juste que le Sénégal cultive l'ambition forte d'être un Etat moderne. C'est l'Etat qui, en effet, organise le cadre propice au développement, en concevant et en déroulant des politiques publiques appropriées et en veillant à la consolidation de la bonne gouvernance, pour permettre à tout un chacun de jouir des fruits de son travail. C'est bien la sommation de tous ces succès, à l'échelle individuelle, entrepreneuriale et communautaire qui fondent le progrès des Nations. L'Assemblée nationale entend jouer sa partition dans ce concert fonctionnel. Elle a eu, aujourd'hui, l'opportunité de partager avec le gouvernement une vision et un projet. Le PSE constitue, sans conteste, un projet crédible, qui ouvre une nouvelle ère d'espérance. Ensemble, nous prions pour qu'il connaisse, dans un futur proche, des résultats probants, dans la perspective de l'exploitation de gisements de pétrole découverts dans le sous-sol de notre pays. Vous avez fourni des données précises concernant les gisements d'or, de zircon, de phosphates et de fer, entre autres ressources naturelles. La Représentation nationale loue le filet social qui accompagne le PSE, qui a le mérite de dérouler clairement des propositions à la fois réalistes, opérationnelles et fonctionnelles. Naturellement, l'unité de notre nation en sera consolidée, ainsi que notre démocratie, dans la sécurité, le respect de notre intégrité territoriale et la paix. Monsieur le Premier ministre, Il me reste, à la fin de cette séance, à accomplir le devoir de vous féliciter chaleureusement et de vous souhaiter le succès que vous méritez, succès que vous méritez. Ce succès, vous le méritez bien par le sérieux qui vous est reconnu, par votre connaissance des dossiers de l'Etat et par votre fidélité aux options définies par le Chef de l'Etat qui vous a nommé à cette éminente fonction. Il s'y ajoute votre engagement personnel au service du pays. Nos prières vous accompagnent aussi, et ces prières-là, vous les méritez aussi. Chaque homme d'Etat, dans l'exercice de sa mission, et à quelque niveau qu'il puisse se trouver, a toujours trois juges : Dieu, sa propre conscience et le peuple. Jusqu'à la fin des temps, les convictions et les choix, après la foi, confèrent à chaque citoyen son identité propre et lui tracent dans la voie du destin, une ligne de vie dans la société. Que le Seigneur bénisse et protège le Sénégal et tous les peuples du monde. Je vous remercie. Moustapha Niasse



Publié le 11 novembre 2014